

**MARNDR**  
**DIRECTION DEPARTEMENTALE AGRICOLE DU NORD**  
**Fonds de cofinancement des Services de Vulgarisation Agricole (FSV)/**  
**(Accord de don 7410-HT)**  
**AVIS POUR APPEL A PROPOSITIONS**  
**APPEL No 2 – 2015**

Dans le cadre du projet de renforcement des services publics agricoles (RESEPA2) la direction départementale de l'agriculture du département du Nord, à travers le fonds de cofinancement des services de vulgarisation agricole (FSV), lance le deuxième appel à propositions pour permettre aux organisations des producteurs/trices rurales (OPR) du département de bénéficier de fonds publics.

**I. OBJECTIF**

Evaluer et sélectionner des sous-projets pour l'assignation de ressources de cofinancement du FSV pour les fenêtres de :

- a) **Technologies prioritaires et intrants améliorés**
- b) **Recherche appliquée**
- c) **Post-récolte et agro-entreprises**

**II. VALEUR DU COFINANCEMENT**

Selon la Fenêtre à laquelle l'OPR intéressée seule ou en association avec une ONG ou une agro-entreprise va présenter la proposition, le cofinancement disponible suivra les paramètres inscrits dans le tableau ci-dessous :

Fenêtre FSV	Montant Maximum du sous-projet	Cofinancement minimum des OPR	Cofinancement FSV		
			Apport max. FSV	Montant max. FSV	Montant max. par bénéficiaire directe (minimum de 50 bénéficiaires)
a) Technologies prioritaires et intrants améliorés	Gds 5,000,000	20%	80%	Gds 4,000,000	Gds 80,000
b) Recherche appliquée	Gds 5,000,000	20%	80%	Gds 4,000,000	Gds 80,000
c) Post-récolte et agro-entreprises	Gds 5,000,000	30%	70%	Gds 3,500,000	Gds 70,000
Propositions multifenêtre	Gds 9,000,000	-	-	Gds 7,200,000	Gds 144,000

NB. : Une OPR devra avoir au minimum 50 bénéficiaires. **L'intégration des actions de renforcement organisationnel dans les propositions est souhaitable.**

**III. SOURCE DU FINANCEMENT**

Projet de l'Etat Haïtien mis en œuvre par le MARNDR avec l'appui financier de la Banque Mondiale.

**IV. ZONE GEOGRAPHIQUE DE CET APPEL**

Cet appel correspond à des sous projets à être exécutés seulement dans le Département du Nord. Des propositions pourraient être acceptées pour des sous projets qui incluent le Département du Nord-est.

## V. TERMES DE L'APPEL A PROPOSITIONS

Le Guide des procédures pour soumettre des propositions sera fourni sur demande et les formulaires types se trouvent disponibles au bureau de la DDAN sis à Vertières, Cap-Haitien, de 9 AM à 3 PM du mardi au vendredi ou à l'adresse internet suivante :

[http://agriculture.gouv.ht/view/01/IMG/pdf/Guide\\_de\\_cofinancement\\_OFSV.pdf](http://agriculture.gouv.ht/view/01/IMG/pdf/Guide_de_cofinancement_OFSV.pdf)

## VI. DATE LIMITE

La date limite pour présenter le profil de sous projet est le **31 Aout 2015 à 2h PM. Tout dossier présenté au delà de cette heure ne sera pas accepté. Aucun dossier ne sera reçu par courriel**

## VII. INFORMATIONS ET QUESTIONS

L'opérateur du Fonds de cofinancement des services de vulgarisation agricole (OFSV), donnera une formation sur la préparation des propositions à toutes les organisations intéressées à soumettre des propositions selon le calendrier suivant:

Communes	Lieu	Date
Limonade	BAC de Limonade	Vendredi 7 Aout à 9h AM
Quartier Morin	Bac de Quartier Morin	Vendredi 7 Aout à 1h PM
Borgne	BAC de Borgne	Mardi 11 Aout à 9h AM
Port Margot	BAC de Port-Margot	Mardi 11 Aout à 1h30 PM
Acul du Nord	BAC de l'Acul	Mercredi 12 Aout à 9h AM
Plaine du Nord	BAC de Plaine du Nord	Mercredi 12 Aout à 1h PM
Cap-Haitien	DDA du Nord	Mercredi 12 Aout à 9h AM
Pilate	Bac de Pilate	Jeudi 13 Aout à 9h AM
Plaisance	BAC de Plaisance	Jeudi 13 Aout à 1h PM
Milot	BAC de Milot	Vendredi 14 Aout à 9h30 AM
Grande Rivière du Nord	BAC de Grande Rivière	Vendredi 14 Aout 1h PM
St-Raphael	BAC de St Raphael	Lundi 17 Aout à 9h AM
Dondon	BAC de Dondon	Lundi 17 Aout à 1h PM
Ranquitte	BAC de Ranquitte	Mardi 18 Aout à 9h AM
Bahon	BAC de Bahon	Mardi 18 Aout à 1h 30 PM
La Victoire	BAC de la victoire	Mercredi 19 Aout à 10h AM
Pignon	Bac de Pignon	Mercredi 19 Aout à 1 h 30 PM
Bas-Limbé	BAC de la Victoire	Jeudi 20 Aout à 9h AM
Limbé	Bureau de Protection civile de Limbé	Jeudi 20 Aout à 1h PM

Les intéressés pourront adresser les questions ou requêtes d'information au :  
Secrétariat de la Direction Départementale Agricole du Département du Nord (DDAN)

Tél: 4358-0133; 4272-4768; 3735-4477